

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 mai 2014

RÉFORME FERROVIAIRE - (N° 1468)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD376

présenté par
M. Savary, rapporteur

ARTICLE 2

À la seconde phrase de l'alinéa 10, après le mot :

« réseau »,

insérer les mots :

« ferré national ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.